

**SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE
MAGELIS****Comité Syndical du 10 février 2026****Délibération n°07/2026**

L'an deux mille vingt-six, le 10 février à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame La Présidente en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités

Date de convocation : 30 janvier 2026.

Membres présents : messieurs Patrice BOUTENEGRE, Philippe BOUTY, Michel CARTERET, François NEBOUT, Gérard DESAPHY, Xavier BONNEFONT, Gérard ROY.

Mesdames Virginie LEBRAUD, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA, Zalissa ZOUNGRANA.

Membres absents ou excusés : messieurs Jean-François DAURE, Patrick MARDIKIAN, François BONNEAU, Jérôme SOURISSEAU.

Mesdames Charline CLAVEAU, Caroline COLOMBIER, Fabienne GODICHAUD, Nicole BONNEFOY, Hélène GINGAST.

Membres consultatifs absents : messieurs Alain LEBRET, Andreas KOCH.

Secrétaire de séance : monsieur Gérard DESAPHY.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	11
Pouvoir(s)	0
Absent(s)	9
Votants	11

Objet : FIFCA Nuit des Shorts 2025

Par délibération n° 61/2024 du 13 décembre 2024, le Comité syndical a validé le soutien à l'association du Festival du Film Court d'Angoulême à hauteur de 6 000 € pour l'organisation de l'édition 2025 du Festival international du Film Court d'Angoulême (Fifca) qui s'est déroulé du 13 au 16 mars 2025 à la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image.

En parallèle de ce Festival, l'association met en place tout au long de l'année d'autres opérations à destination du public charentais à l'instar de La Nuit des Shorts, évènement de cinéma festif avec une programmation de courts métrages en grande partie locaux et principalement humoristiques. Ces films locaux sont des réalisations d'élèves des écoles du campus créatif Magelis. Ils se mêlent à quelques films professionnels, parfois internationaux, distingués dans des festivals.

Chaque année, les étudiants viennent en nombre à cet évènement devenu un rendez-vous important de la fin d'année, tant pour découvrir les travaux des autres étudiants, que pour se rencontrer dans un cadre convivial et culturel. Sur un public de 100 personnes en moyenne par séance, 75% sont des étudiants du campus.

L'édition 2025 de La Nuit des Shorts a eu lieu le jeudi 18 décembre 2025 à 19h au Cinéma de la Cité. Le budget global de cet événement s'élève à 2 600 € hors valorisations.

Pour mettre en place cette soirée, l'équipe du Fifca sollicite Magelis pour un soutien financier d'un montant de 1 000 €. Une convention de partenariat établie entre l'équipe du Fifca et Magelis précise les engagements réciproques au titre de La Nuit des Shorts 2025.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical, à l'unanimité :

- **approuvent le principe et les termes de la convention établie entre l'association du Festival du Film Court d'Angoulême et Magelis prévoyant un soutien financier d'un montant de 1 000 € pour l'organisation de La Nuit des Shorts ;**
- **autorisent Madame la Présidente à signer cette convention, ainsi que tous les documents y afférents.**

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 11 fév. 2026
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 11 fév. 2026
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 11 février 2026

Signé: Le Président

Stéphanie GARCIA
Présidente du Pôle Image Magelis

